

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2018

PRESENTS : CHABIRON B. CHAUSSÉ Y. JOUAN A. LADURELLE F. LANIO A. LE CHEVILLER D. MEHDAOUI N. PECOT D. PEROUZE R. TRANCHANT E. TREGRET N. VILLEQUENAULT L.

ABSENTS EXCUSES : BERGER C. BOUGOIN F. (Procuration à MEHDAOUI N.) FITAMANT A. (Procuration à MEHDAOUI N.) GUILLAUME V. MARTIN J.-N.

PRESIDENT DE SEANCE : RÉGINE P.

SECRETAIRE DE SEANCE : LANIO A.

DATE DE CONVOCATION : le 4 avril 2018

Monsieur le Maire donne la présidence à Madame Régine Pérouze, Adjointe au Maire, pour les votes des comptes administratifs.

Rajouts à l'ordre du jour : Compte administratif et compte de gestion 2017, affectation des résultats et budget primitif 2018 relatifs au budget Boulangerie.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente les résultats du Compte administratif 2017 du budget Assainissement :

	PRÉVU	RÉALISÉ	RÉSULTAT	RESTES À RÉALISER
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	99 343,97	50 978,15		-
Recettes	99 343,97	90 536,46		-
Excédent			39 558,31	-
INVESTISSEMENT				
Dépenses	62 820,34	23 856,13		-
Recettes	62 820,34	62 418,21		-
Excédent			38 562,08	

Adopté à l'unanimité (Monsieur le Maire ne participe pas au vote)

2. COMPTE DE GESTION 2017 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le compte de gestion du comptable public étant conforme à la comptabilité administrative du budget Assainissement, il est proposé à l'assemblée d'adopter le compte de gestion 2017 du budget Assainissement.

Approuvé à l'unanimité

3. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017 A L'EXERCICE 2018 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Il est proposé l'affectation suivante au budget primitif 2018 des résultats du compte administratif du budget Assainissement 2017 :

Résultats 2018

- Fonctionnement : excédent de 39 558,31 €
- Investissement : excédent 38 562,08 €

Affectation au BP 2018

- 001 Excédent d'investissement reporté : 38 562,08 €
- 002 Excédent de fonctionnement reporté : 39 558,31 €

Adoptée à l'unanimité

4. BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le projet du budget primitif 2018 du service Assainissement est présenté. Celui-ci s'équilibre à 119 740,77 € en section d'exploitation et à 107 420,22 € en section d'investissement. Il n'y a pas de nouvelle tranche de travaux d'assainissement collectif prévue. Dans un but de simplification de gestion, les amortissements vont être réétudiés cette année afin que les petits montants soient soldés.

Adopté à l'unanimité

5. TARIFS ASSAINISSEMENT 2018

Il est proposé de ne pas modifier les tarifs appliqués depuis 2015 pour le service public de l'assainissement.

Pour mémoire, ces tarifs sont les suivants :

- Redevance - Prime fixe semestrielle : 23,50 €
- Redevance d'assainissement au m3 d'eau consommé : 1,69 €
- Redevance - Forfaits puits : 30 m3 par personne

- Réalisation de branchement pour construction neuve :
 - Participation pour l'assainissement collectif (PAC) : 1 600,00 €
 - Remboursement des frais de branchement : le client traite directement avec une entreprise agréée sous contrôle des services de la Mairie

Adopté à l'unanimité

6. COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET BOULANGERIE

Monsieur le Maire présente les résultats du Compte administratif 2017 du budget Boulangerie :

	PRÉVU	RÉALISÉ	RÉSULTAT	RESTES À RÉALISER
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	25 504,57	6 059,60		-
Recettes	25 504,57	14 000,00		-
Excédent			7 940,40	-
INVESTISSEMENT				
Dépenses	24 171,59	24 108,36		-
Recettes	24 171,59	4 777,02		-
Déficit			19 331,34	

Adopté à l'unanimité (Monsieur le Maire ne participe pas au vote)

7. COMPTE DE GESTION 2017 - BUDGET BOULANGERIE

Le compte de gestion du comptable public étant conforme à la comptabilité administrative du budget Boulangerie, il est proposé à l'assemblée d'adopter le compte de gestion 2017 du budget Boulangerie.

Approuvé à l'unanimité

8. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2016 A L'EXERCICE 2017 - BUDGET BOULANGERIE

Il est proposé l'affectation suivante au budget primitif 2018 des résultats du compte administratif du budget Boulangerie 2017 :

Résultats 2017

- Fonctionnement : excédent de 7 940,40 €
- Investissement : déficit 19 331,34 €

Affectation au BP 2018

- 001 Déficit d'investissement reporté : 19 331,34 €
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : 7 940,40 €
- 002 Excédent de fonctionnement reporté : 0 €

Adoptée à l'unanimité

9. BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET BOULANGERIE

Le projet du budget primitif 2018 du budget Boulangerie est présenté. Celui-ci s'équilibre à 21 200,94 € en section de fonctionnement et à 25 211,34 € en section d'investissement.

Adopté à l'unanimité

10. COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET LOTISSEMENT LE BOIS II

Monsieur le Maire présente les résultats du Compte administratif 2017 du budget Lotissement Le Bois II :

	PRÉVU	RÉALISÉ	RÉSULTAT	RESTES À RÉALISER
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	358 316,83	118 714,65		-
Recettes	358 316,83	118 714,65		-
Excédent			0,00	-
INVESTISSEMENT				
Dépenses	358 539,36	107 315,88		-
Recettes	358 539,36	211 393,39		-
Excédent			104 077,51	

Adopté à l'unanimité (Monsieur le Maire ne participe pas au vote)

11. COMPTE DE GESTION 2017 - BUDGET LOTISSEMENT LE BOIS II

Le compte de gestion du comptable public étant conforme à la comptabilité administrative du budget Lotissement Le Bois II, il est proposé à l'assemblée d'adopter le compte de gestion 2017 du budget Lotissement Le Bois II.

Approuvé à l'unanimité

12. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017 A L'EXERCICE 2018 - BUDGET LOTISSEMENT LE BOIS II

Il est proposé l'affectation suivante au budget primitif 2018 des résultats du compte administratif du budget Lotissement Le Bois II 2017 :

Résultats 2017

- Fonctionnement : excédent de 0 €
- Investissement : excédent 104 077,51 €

Affectation au BP 2018

- 001 excédent d'investissement reporté : 104 077,51 €
- 002 Excédent de fonctionnement reporté : 0 €

Adoptée à l'unanimité

13. BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET LOTISSEMENT LE BOIS II

Le projet du budget primitif 2018 du Lotissement Le Bois II est présenté. Celui-ci s'équilibre à 266 493,00 € en section de fonctionnement et à 249 963,00 € en section d'investissement. Un premier lot a été vendu en 2017, un autre début 2018. Un troisième est actuellement en cours. Il reste à ce jour six lots disponibles, entièrement viabilisés.

Adopté à l'unanimité

14. COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – LOCAL COMMERCIAL

Monsieur le Maire présente les résultats du Compte administratif 2017 du budget Local commercial :

	PRÉVU	RÉALISÉ	RÉSULTAT	RESTES À RÉALISER
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	2 000,00	0,00		-
Recettes	2 000,00	2 000,00		-
Excédent			2 000,00	-
INVESTISSEMENT				
Dépenses	-	-		-
Recettes	-	-		-
Excédent			-	

Adopté à l'unanimité (Monsieur le Maire ne participe pas au vote)

15. COMPTE DE GESTION 2017 - BUDGET LOCAL COMMERCIAL

Le compte de gestion du comptable public étant conforme à la comptabilité administrative du budget Local Commercial, il est proposé à l'assemblée d'adopter le compte de gestion 2017 du budget Local Commercial.

Approuvé à l'unanimité

16. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017 A L'EXERCICE 2018 - BUDGET LOCAL COMMERCIAL

Il est proposé l'affectation suivante au budget primitif 2018 des résultats du compte administratif du budget Local Commercial 2017 :

Résultats 2017

- Fonctionnement : excédent de 2 000 €
- Investissement : -

Affectation au BP 2018

- 001 Excédent d'investissement reporté : -
- 002 Excédent de fonctionnement reporté : 2 000 €

Adoptée à l'unanimité

17. BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET LOCAL COMMERCIAL

Le projet du budget primitif 2018 du Local commercial est présenté. Celui-ci s'équilibre à 7 050 € € en section de fonctionnement et à 0 € en section d'investissement.

Adopté à l'unanimité

18. COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET COMMERCE

Monsieur le Maire présente les résultats du Compte administratif 2017 du budget Commerce :

	PRÉVU	RÉALISÉ	RÉSULTAT	RESTES À RÉALISER
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	12 147,10	5 101,44		-
Recettes	12 147,10	5 910,24		-
Excédent			808,80	-
INVESTISSEMENT				
Dépenses	7 301,85	7 301,85		-
Recettes	7 301,85	282,45		-
Déficit			7 019,40	

Adopté à l'unanimité (Monsieur le Maire ne participe pas au vote)

19. COMPTE DE GESTION 2017 - BUDGET COMMERCE

Le compte de gestion du comptable public étant conforme à la comptabilité administrative du budget Commerce, il est proposé à l'assemblée d'adopter le compte de gestion 2017 du budget Commerce.

Approuvé à l'unanimité

20. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017 A L'EXERCICE 2018 - BUDGET COMMERCE

Il est proposé l'affectation suivante au budget primitif 2018 des résultats du compte administratif du budget Commerce 2017 :

Résultats 2017

- Fonctionnement : excédent de 808,80 €
- Investissement : déficit 7 018,40 €

Affectation au BP 2018

- 001 Déficit d'investissement reporté : 7 018,40 €
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : 808,80 €
- 002 Excédent de fonctionnement reporté : 0 €

Adoptée à l'unanimité

21. BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET COMMERCE

Le projet du budget primitif 2018 du Commerce est présenté. Celui-ci s'équilibre à 18 759,75 € en section de fonctionnement et à 11 161,55 € en section d'investissement. C'est un budget fragile qui nécessite l'appui du budget principal.

Adopté à l'unanimité

22. ADMISSION EN NON VALEUR

Monsieur le Maire propose la remise gracieuse de 4 958,94 € HT sur les titres suivants émis sur le budget commerce en 2017 : 2, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13. En cas de paiement intermédiaire, le montant reliquat sera porté sur 2018.

Cette somme sera portée à l'article 6574 du budget.

Adopté à l'unanimité

23. COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire présente les résultats du Compte administratif 2017 du budget Principal :

	PRÉVU	RÉALISÉ	RÉSULTAT	RESTES À RÉALISER
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	2 045 267,93	1 179 653,00		-
Recettes	2 045 267,93	2 100 974,79		-
Excédent			921 321,79	-
INVESTISSEMENT				
Dépenses	1 644 824,59	776 889,79		94 470,00
Recettes	1 644 824,59	559 286,19		283 460,00
Déficit			217 603,60	
Excédent				188 990,00

Adopté à l'unanimité (Monsieur le Maire ne participe pas au vote)

24. COMPTE DE GESTION 2017 - BUDGET PRINCIPAL

Le compte de gestion du comptable public étant conforme à la comptabilité administrative du budget Principal, il est proposé à l'assemblée d'adopter le compte de gestion 2017 du budget Principal.

Approuvé à l'unanimité

25. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2017 A L'EXERCICE 2018 - BUDGET PRINCIPAL

Il est proposé l'affectation suivante au budget primitif 2018 des résultats du compte administratif du budget Principal 2017 :

Résultats 2017

- Fonctionnement : excédent de 921 321,79 €
- Investissement : déficit 217 603,60 €

Restes à réaliser

- Investissement : excédent 188 990 €

Affectation au BP 2018

- 001 Déficit d'investissement reporté : 217 603,60 €
- 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : 28 613,60 €
- 002 Excédent de fonctionnement reporté : 892 708,19 €

Adoptée à l'unanimité

26. BUDGET PRIMITIF 2018 - BUDGET PRINCIPAL

Le projet du budget primitif 2018 du budget Principal est présenté. Celui-ci s'équilibre à 2 320 728,19 € en section de fonctionnement et à 1 498 008,79 € en section d'investissement.

Cette année est marquée par une volonté de remise à niveau des bâtiments communaux, à la fois en termes d'économies d'énergie et de mise aux normes – notamment d'accessibilité handicapés.

En matière de cadre de vie, les enfants auront la joie de découvrir une nouvelle structure de jeux à l'école pour la rentrée prochaine. Les trottoirs de la rue Saint Thérèse vont être repris suite aux travaux de réseaux qui y ont été réalisés et quelques nouveaux éclairages de Noël viendront embellir la fin de l'année.

Enfin, quelques acquisitions viseront à faciliter la vie des Sévéracais : Ce sera notamment le cas du « portail famille » va être mis en service avant la fin de l'année scolaire, permettant aux familles de gérer depuis leur domicile et via internet les services dont bénéficient leurs enfants : cantine, périscolaire, centre de loisirs, ... des relations simplifiées, qui permettront à tous de gagner en temps et en simplicité.

Adopté à l'unanimité

27. TAUX DE LA FISCALITÉ 2018

Monsieur le Maire souligne le fait que le budget primitif a été établi en maintenant les taux de la fiscalité directe locale au niveau de ceux de 2017.

Il propose donc à l'assemblée d'approuver les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 19,93 %
- Taxe foncière bâtie : 28,69 %
- Taxe foncière non bâtie : 68,55 %

Adopté à l'unanimité

28. DEVIS

Les crédits ayant été votés, les devis suivants sont proposés :

- ADAP 2017 : Mise aux normes d'accès Personnes à Mobilité Réduite de la chapelle de Madoux, de la chapelle du Rocher à la Vache et de l'église – Lemée LTP : 22 780,18 €
- Travaux d'entretien de la voirie : Lemée LTP : 25 632 €
- Isolation et bardage extérieurs de la mairie – Menuiserie HERVY : 53 222,39 € TTC
- Isolation des combles perdus à la mairie - SCB CADO : 7 367,40 € TTC
- VMC hygroréglable spécial tertiaire pour la mairie - EGNR : 6 990,00 € TTC
- Motorisation des volets roulants de la salle des fêtes – Menuiserie HERVY: 972,60 € TTC
- Travaux de réseau pluvial salle des fêtes par terrain Guigan - Philippe GUILLOUZOUIC : 3 564,00 € TTC
- Déplacement d'un pilier en pierre et travaux d'enduit sur mur en pierre rue des Landes du Bourg – Entreprise CLEMENT & Fils : 14 661,60 € TTC
- Ravalement extérieur du logement 14 rue de la Station – SAM'INOV : 7 455,34 €
- 7 Radiateurs et alimentation électrique logement 14 rue de la Station – EGNR : 3 108,00 € TTC
- Remplacement 10 tableaux électriques aux Landes de la Prée – EGNR 6 180 € TTC
- Réfection de toit terrasse Landes de la Prée – SCB CADO : 33 710,36 € TTC
- Panneaux de signalisation - ADEQUAT : 661,96 € TTC
- Remorque Meyer frigorifique – SARL Garage GAUDICHEAU : 7 188,00 € TTC
- Meuble à grands papiers – La Sadel : 869,00 € TTC
- PC portable et suite bureautique + 2 tablettes – PC Services 44 : 1 324,00 € TTC
- Logiciel Noël – Portail famille Web - AIGA : 2 592,00 € TTC
- Logiciel Noël – Portail famille Web : mise en service portail et TIPI - AIGA : 2 592,00 € TTC
- Logiciel Noël – Portail famille Web : Formation - AIGA : 1 885,00 € TTC
- Travaux d'extension de réseau d'eau potable impasse de la Prioutais – Atlantic'Eau : 2 286 € TTC
- Eclairage public parking école – Sydela –1 124,17 €

Adopté à l'unanimité

29. ACHAT DE TERRAIN

Monsieur le Maire expose avoir rencontré les riverains de l'étang Chesnin dont l'habitation est longée par le sentier pédestre. Dans le but d'assurer la tranquillité des habitants et la pérennité du circuit pédestre, un nouveau tracé du circuit est envisagé qui nécessite à la fois un cheminement dans les parcelles cadastrées section ZV 261, 304 (celle-ci appartenant à la commune) et 305.

Les propriétaires de la parcelle ZV 261 ont donné leur accord au principe de signer une convention avec la Communauté de Communes qui réalise les circuits pédestres.

Les membres de l'indivision EVAIN, propriétaire de la parcelle ZV 305 sise lieu-dit Muriers, d'une superficie de 9 ares 70, ont donné leur accord pour vendre leur parcelle à la commune moyennant le prix de 200 €. Les frais seront à la charge de la commune.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir approuver ce projet et l'autoriser à signer les formalités liées à cette acquisition foncière.

Adopté à l'unanimité

30. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE TECHNIQUE « ASSAINISSEMENT COLLECTIF » AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir l'autoriser à signer le renouvellement de la convention liant la Commune et le Département de Loire Atlantique, relative à la mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement collectif.

Adopté à l'unanimité

31. CONVENTION AVEC L'ATELIER DES ARTS POUR L'ENTRETIEN DU PETIT PATRIMOINE

L'Association « Atelier des Arts » a ouvert une section « Nature et Patrimoine » qui s'est donnée en particulier pour but la mise en valeur du petit patrimoine sévéraçais (puits, four, croix, ...).

Il est présenté un projet de convention de mise à disposition de ce petit patrimoine qui formalise les conditions d'intervention de l'association en cas de travaux de restauration, et les relations avec les services techniques. Par ailleurs, les questions d'assurance sont également abordées.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir approuver cette convention et l'autoriser à la signer au nom du Conseil municipal.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Prochaines réunions :

Réunion de travail Subventions aux Associations le 15 mai 2018 (déplacée le 16 mai 2018)

Conseil municipal le 29 mai 2018

Suivent les signatures des présents :

CHABIRON B. CHAUSSÉ Y. JOUAN A. LADURELLE F. LANIO A.

LE CHEVILLER D. MEHDAOUI N. PECOT D. PEROUZE R. TRANCHANT E.

TREGRET N. VILLEQUENAULT L.